



Déclaration CE de conformité

Conforme au Règlement UE 2016/425

Nous,

SN EUROPARM
Zi Avenue Rhin et Danube
72200 La Flèche
France

Garantissons et déclarons que le produit :

MASQUE AIRSOFT AERO

Décliné sous les références Europarm :

MAS200-MAS201-MAS202-MAS203-MAS204-MAS205-MAS206-MAS207-MAS208-MAS210-MAS211-MAS212

est conforme aux exigences générales qui s'appliquent à la protection des yeux, norme EN-166 suivant le protocole de test de l'airsoft PYVS-004.

Cette déclaration est basée sur les éléments suivants :

- Dossier technique **AC19-09-1082** démontrant la conformité aux exigences de la norme EN166, n° document EVAL-19-09-1082
- Détermination du pH pour les textiles selon NF EN ISO 3071 :05.2006
- Certificat EU de type n° **2754/0757/085/02/20/1082** pour un EPI de Classe 2 délivré par la société Alienor Certification à Châtellerault (86).

Ceci pour la durée de validité du certificat, soit jusqu'au : **09/02/2025**.

Fait à La Flèche, le 10/02/2020

Estelle Jouquan

Responsable achat loisirs.

S.N. EUROP ARM SAS
Z.I. Avenue Rhin et Danube
B.P. 10025 - 72200 LA FLECHE
Tél. 02.43.48.50.00 - Fax 02.43.48.50.13
SIRET 491 308 409 00014